

## Mutation de l'agriculture : ultra compétences à tous les étages...

La réforme de la PAC et la mise en place du découplage bousculent les repères des exploitants mais aussi (et surtout ?) les schémas de pensée de leurs partenaires (Conseillers, Techniciens, organisations économiques, OPA...).

Les CER avaient diagnostiqué que le découplage impliquait de nouveaux raisonnements de gestion. Deux ans plus tard, on peut confirmer que la performance des exploitations sera plus liée à la maîtrise des coûts de production qu'à l'optimisation du système productif. Le repère "*prix de revient unitaire*" devient un élément clé dans l'analyse de la performance notamment pour les grandes productions qui s'en étaient affranchis jusqu'à présent (grandes cultures, lait, viande...).

La confrontation aux marchés qui devient la règle pour toutes les productions agricoles pose aussi le problème de l'adaptation du produit livré (qualité, norme, livraison...). La performance globale de l'exploitation est liée encore plus qu'hier à la compétence technique de l'agriculteur.

Un juste retour des choses. La sophistication des moyens de production (mécanisation, bâtiments, intrants, aliments) ont parfois détourné les producteurs de cette indispensable maîtrise technique dans la conduite des ateliers. L'heure est au pilotage au plus près, à l'utilisation rationnelle de ces moyens de production, à l'adéquation entre les coûts engagés et le chiffre d'affaires espéré. Pour preuve, la mise en oeuvre de techniques économes nécessite une ultra-compétence comme le démontre les céréaliers qui s'orientent vers les TCS (Techniques Culturelles Simplifiées). Les connaissances agronomiques, le rapport sol-plante, sont au cœur de la réussite de ces techniques.

De même en production laitière, les conduites actuelles pour diminuer la charge de travail (modification de l'affouragement, suppression de la traite du dimanche) exigent une maîtrise parfaite de la conduite du troupeau.



### Le conseil aux exploitations : plus d'expertise et plus de transversalité

Bien évidemment ces ultra-compétences chez les producteurs ont pour corollaire une offre de conseil plus pertinente : plus d'expertise dans chaque domaine (agronomie, nutrition...) et plus de transversalité dans leur délivrance. On pourra de moins en moins fournir un conseil technique sans prendre en compte l'économique et/ou l'organisation du travail, de même difficile d'imaginer des recommandations en gestion d'entreprises sans maîtriser les paramètres techniques.

Le Conseiller d'entreprise du futur sera d'abord un Conseiller de synthèse, sachant travailler en connivence avec des spécialistes dans le cadre d'une mission explicite validée par le chef d'exploitation.

Tout comme les agriculteurs, ces métiers requièrent de l'ultra-compétence et vont nécessiter un fort investissement en formation que ce soit en formation continue mais peut-être et surtout de repenser le cursus des formations initiales (écoles d'ingénieurs, universités...).

Un challenge pour le réseau CER France.

**Jacques MATHÉ**

Membre du groupe  
Veille Économique  
du réseau CER France

